

## Où se trouvent les projets éoliens en mer ?

Pour atteindre la neutralité carbone, la France doit réduire sa consommation d'énergie fossile. L'éolien en mer est l'une des solutions privilégiées. Le point sur les parcs en service et ceux à venir.

D'ici à 2050, environ 30 % de notre électricité sera produite par des éoliennes en mer. En tout cas, c'est l'objectif fixé par le gouvernement pour atteindre la neutralité carbone. La France développe donc, depuis quelques années, des projets éoliens en mer (appelés *offshore*). « **Auriez-vous connaissance du programme des chantiers éoliens offshore prévus dans les années à venir sur la façade atlantique et en Méditerranée ?** » nous demande Franck, habitant d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

### Le quatrième parc éolien en Europe

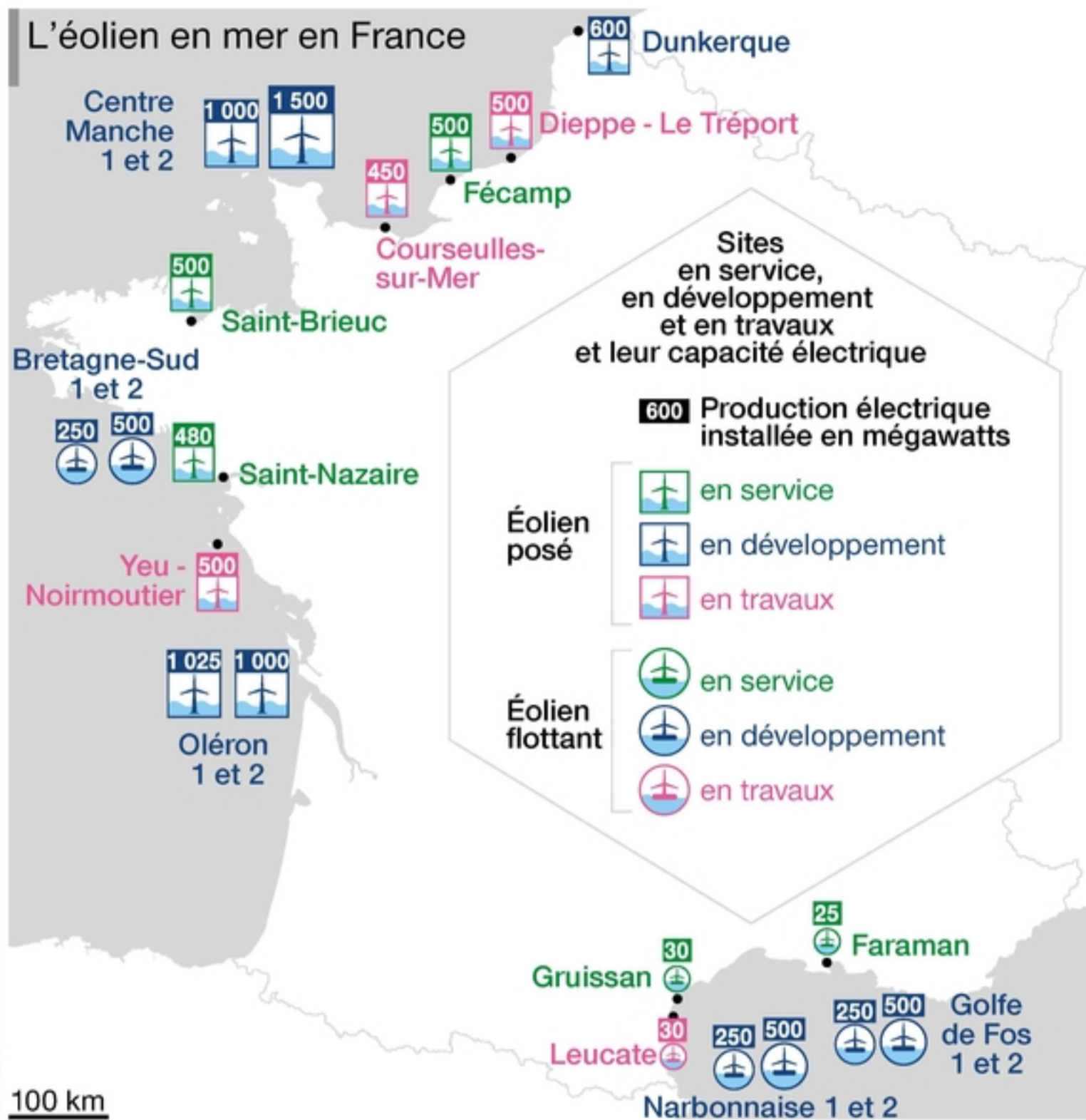
Pour le moment, la majorité des parcs éoliens en service ou en projet se situent au large de la Manche ou dans l'océan Atlantique. Ces zones n'ont pas été choisies au hasard mais en fonction du meilleur compromis entre vent, houle et profondeur des fonds marins.

Actuellement, la France compte trois grands parcs éoliens en mer en service : celui de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) depuis 2022 (quatre-vingts éoliennes), Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) depuis 2023 (soixante-deux éoliennes) et Fécamp (Seine-Maritime) en 2024 (soixante et onze éoliennes). Celui de Courseulles-sur-Mer (Calvados) devrait être mis en service au cours de l'été 2025. « **Le parc éolien français est le quatrième parc éolien en Europe en matière de puissance, derrière ceux de l'Allemagne, de l'Espagne et du Royaume-Uni** », affirme le média Connaissance des Énergies.

Trois parcs sont actuellement en construction : à Dieppe-Le Tréport (Seine-Maritime), Yeu-Noirmoutier (Vendée) et Leucate (Aude). On compte aussi des fermes pilotes en Méditerranée, spécialisées dans les éoliennes flottantes (celles de



| PHOTO : GUILLAUME SALIGOT, OUEST-FRANCE | SOURCE : RTE.



| INFOGRAPHIE : OUEST-FRANCE.

Faraman, dans l'Ain, et Gruissan, dans l'Aude, sont actuellement en service). Le principe ? Grâce à un système de flotteur, l'éolienne est installée plus loin des côtes, où les fonds marins sont plus profonds et les vents plus puissants. Enfin, plusieurs projets sont en cours de développement comme ceux de Dunkerque, Centre-Manche 1, Centre-Manche 2, Bretagne-sud, Méditerranée (deux parcs) et de Sud-Atlantique (Oléron).

Ce développement de l'éolien en France, bien que notable, n'avait pas séduit la Cour des comptes. En 2023, les Sages ont rendu un rapport plus que salé sur la place de l'éolien en France : « **Les servitudes réglemen-**

**taires militaires, aéronautiques et météorologiques pèsent également sur la hauteur et la puissance des parcs, faisant de la France l'un des pays où la taille des parcs est la plus réduite.** »

Ils ajoutent que le processus d'implantation de ces éoliennes « **n'est pas piloté de manière volontariste, ce qui est incohérent avec les objectifs de la politique énergétique** ».

Pourtant, pour atteindre l'objectif

de neutralité carbone, un effort est nécessaire sur la transition énergétique.

En 2022, le pétrole et le gaz représentaient une part non négligeable du bouquet énergétique français (respectivement 30 % et 16 %) comparé aux énergies renouvelables (15 %, chiffre qui inclut aussi les déchets), selon le site *notre-environnement.gouv.fr*.

Marie RABIN.